



VOL. 1, N°2,  
DÉCEMBRE 2021

# REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (RECOSH)

Editorial

*Ivon Mingashang*

La relance de la recherche au CRESH :  
bilan de l'année 2021 et perspectives  
pour 2022

*Bobo B. Kabungu*

L'évaluation des politiques publiques  
comme créneau de recherche des « prix  
Nobel 2019 d'économie »

*Bobo B. Kabungu*

Approvisionnement et évaluation de la  
qualité des eaux souterraines à Selembao  
et Kimbanseke.

*Florent B. Mukeba et al.*

Présentation de la charte éditoriale

*Bobo B. Kabungu*

Le chercheur et ses responsabilités.  
Commentaire inspiré des préceptes  
judéo-chrétiens

*Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela*

Consommation, dépenses publiques,  
investissements et production en RDC.

Analyse des effets boomerang  
*Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu*

Consommation du bois-énergie et  
vulgarisation des foyers améliorés  
dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina  
*Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa*

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN  
AND SOCIAL SCIENCES  
(COJHUSS)



**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

---

**CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN  
AND SOCIAL SCIENCES**

COJHUSS

Volume I, N°2, juillet – décembre 2021

**Décembre 2021**

Revue scientifique publiée par le Centre de Recherche en Sciences  
Humaines (CRESH)  
33, Avenue Comité Urbain, Kinshasa/Gombe.  
Tél. : +243 999 572 549/829902039  
Email : recosh@cresh-rdc.org et creshrdc2020@gmail.com  
B.P. : 3474 Kinshasa I.

*Avec l'appui de l'ONG ICEBERG*

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162  
République Démocratique du Congo  
© Tous droits réservés au CRESH.  
Volume I, N°2, juillet – décembre 2021  
Décembre 2021

# REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## RECOSH

Editorial

*Ivon Mingashang*

**La relance de la recherche au CRESH :  
bilan de l'année 2021 et perspectives  
pour 2022**

*Bobo B. Kabungu*

**L'évaluation des politiques publiques  
comme créneau de recherche des « prix  
Nobel 2019 d'économie »**

*Bobo B. Kabungu*

**Approvisionnement et évaluation de la  
qualité des eaux souterraines à Selembao et  
Kimbanseke.**

*Florent B. Mukeba et al.*

Présentation de la charte éditoriale

*Bobo B. Kabungu*

**Le chercheur et ses responsabilités.  
Commentaire inspiré des préceptes  
judéo-chrétiens**

*Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela*

**Consommation, dépenses publiques,  
investissements et production en RDC.  
Analyse des effets boomerang**

*Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu*

**Consommation du bois-énergie et  
vulgarisation des foyers améliorés  
dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina**

*Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa*

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN  
AND SOCIAL SCIENCES

**COJHUSS**

Volume I, N°2, juillet – décembre 2021

**Décembre 2021**

## INSTANCES ÉDITORIALES

- Comité Editorial      Ivon Mingashang, *Editeur responsable pour le compte du CRESH*  
Bobo B. Kabungu, *Directeur de publication*  
John Poté Wembonyama, *Directeur exécutif*
- Comité de Rédaction      Bobo B. Kabungu, *Rédacteur en chef*  
John Poté Wembonyama, *Rédacteur en chef adjoint*  
Vicky Elongo Lukulunga, *Rédacteur*  
John Safari Bigarura, *Secrétaire de rédaction*  
Roger Bakemo Ituko, *Assistant de rédaction*  
Mboma Luzembo, *Infographe*
- Comité Scientifique      Joseph Kazadi Mpiana  
Macaire Munzele  
Adolphe Kilomba Sumaili  
André Luhasa  
José Mangalu Agbada  
José Mvwezolo Bazonzi  
Justin Okana N'siawi Lebun  
Ghislain SJ Tshikendwa Matadi  
André L. Abraham Wufela Yaek'olingo  
Beya Siku  
Moïse Cifende Kaciko  
Albert Essanga Tonogo  
Dieudonné Kaluba Dibua  
John Poté Wembonyama  
Ivon Mingashang  
Bobo B. Kabungu  
Piaget Mphoto Balebo  
Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela  
Jean-Pierre Mbwebwa Kalala  
Jean-Paul Segihobe Bigira  
Vicky Elongo Lukulunga  
Alphonse Miema Bongo

## SOMMAIRE

Éditorial ( <i>Ivon Mingashang</i> )	7
Présentation de la charte éditoriale ( <i>Bobo B. Kabungu</i> )	13
La relance de la recherche au CRESH : bilan de l'année 2021 et perspectives pour 2022 ( <i>Bobo B. Kabungu</i> )	15
Le chercheur et ses responsabilités. Commentaire inspiré des préceptes judéo-chrétiens ( <i>Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela</i> )	21
<b>1<sup>ère</sup> partie : ANALYSE ECONOMIQUE ET ÉVALUATION DU DEVELOPPEMENT EN RDC</b>	
- L'évaluation des politiques publiques comme créneau de recherche des « prix Nobel 2019 d'économie ». Quels enseignements institutionnels pour la RDC ? ( <i>Bobo B. Kabungu</i> )	27
- Consommation, dépenses publiques, investissements et production en RDC. Analyse des effets boomerang. ( <i>Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu</i> )	55
<b>2<sup>ème</sup> partie : LA VILLE DE KINSHASA ET SES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX</b>	
- Approvisionnement et évaluation de la qualité des eaux souterraines de Selembao et Kimbanseke. ( <i>Florent B. Mukeba et al.</i> )	77
- Consommation du bois-énergie et vulgarisation des foyers améliorés dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina en RDC. ( <i>Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa</i> )	109
Charte éditoriale ( <i>Comité de rédaction</i> )	129





## EDITORIAL

En voulant couvrir, dans chaque édition, tous les champs des sciences humaines et sociales, une revue risque de prendre des allures d'encyclopédie avec, à chaque numéro, des milliers de pages à lire. En plus, lorsque des numéros à thèmes sont suggérés, il n'est pas évident de trouver un fil conducteur entre des points de vue et des méthodes empruntées à diverses disciplines. C'est en considérant cette limite liée principalement de l'impression que le Comité Editorial de la RECOSSH a opté d'une part, pour la sélection et le regroupement d'articles évalués en des « corpus » cohérents et, d'autre part, pour la mise en ligne des tirés à part afin de faciliter la consultation des papiers séparément, suivant le besoin.

Dans ce deuxième numéro, sont ainsi à l'honneur, successivement, (i) l'économie et l'administration publiques ainsi que (ii) les sciences environnementales. En effet, la première partie constituée de deux articles est consacrée à l'analyse économique et à l'évaluation des politiques publiques. La seconde, avec le même nombre d'articles, réserve un point d'honneur aux défis environnementaux en contexte urbain.

Dans le premier papier, Bobo B. Kabungu, cherche à combler le vide médiatique congolais autour de l'attribution du prix Nobel de l'économie de 2019. Il analyse les travaux des heureux gagnants et parvient à des recommandations, à la fois aux scientifiques qu'aux détenteurs du pouvoir public de son pays. L'auteur constate qu'alors que plusieurs médias étrangers et nombreux chercheurs sont revenus sur l'apport des gagnants de 2019 en termes de « découvertes » scientifiques et/ou de leur engagement pour l'évaluation au service du développement, le sujet n'a pas autant retenu l'attention ni dans la presse, ni dans les revues spécialisées en RDC. L'article résume le profil des lauréats, s'appesantit sur l'évaluation des politiques publiques en tant que domaine de recherche (encore embryonnaire dans le pays), avec un regard critique sur les méthodes expérimentales, et aboutit à des enseignements institutionnels d'ordres direct et indirect pour la RDC.

S'agissant du deuxième article, Gaylord Mindongo et Bobo B. Kabungu rappellent que l'analyse macroéconomique s'intéresse notamment

aux liens entre les principaux agrégats qui orientent les politiques vers l'atteinte des objectifs prédéfinis. En recourant au Vecteur Autorégressif Structurel (SVAR), les deux auteurs vérifient empiriquement les effets feedback entre la consommation, les dépenses publiques, la formation brute du capital fixe et le PIB de l'économie congolaise, en utilisant des données annuelles de 1960 à 2015. Il en ressort que les influences diffèrent d'une variable à une autre et que tout dépend également de l'échéance de l'analyse (court ou long terme).

Florent B. Mukeba, Michel L. Kapembo, Lay Tshiala, Pius M. Mpiana, Crispin K. Mulaji et John Poté ouvrent le débat sur les questions environnementales et biomédicales qui viennent compléter les développements discursifs sur la macroéconomie et le choix des décisions publiques. Ces chercheurs attirent l'attention sur la mauvaise qualité de l'eau en Afrique subsaharienne en provenance, principalement des puits et des ruisseaux, problème à l'origine de nombreuses maladies. Dans leur recherche de terrain, ces co-auteurs procèdent à une enquête épidémiologique sur les maladies hydriques auprès des utilisateurs des points d'eau et des institutions médicales dans les communes suburbaines de Selembao et de Kimbanseke dans la ville de Kinshasa, en RDC. Les résultats de leurs travaux indiquent que les usagers des points d'eau sélectionnés encourent le risque d'attraper des maladies hydriques, faute d'habitudes hygiéniques adaptées et du fait d'une forte pollution microbiologique. D'où la nécessité de sensibiliser davantage la population et les responsables des secteurs concernés.

Quant au dernier papier, jumeau du précédent par l'approche de terrain, Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa font observer que les besoins énergétiques sont l'une des sources de consommation du bois dans le monde en général et dans les pays les moins avancés en particulier où la cuisine est restée essentiellement traditionnelle. Dans les zones urbaines, notent les auteurs, les foyers consommateurs de bois demeurent les plus nombreux dans la mesure où le courant électrique est très instable ou indisponible. C'est le constat que l'enquête qu'ils ont effectuée dans le quartier Kivu, en plein cœur de la commune populaire de Masina, dans la ville de Kinshasa, vient de confirmer. Pourtant, les avantages sur les plans socio-économique, sanitaire et environnemental des foyers améliorés ne sont plus à démontrer. D'où l'intérêt de renforcer leur vulgarisation en espérant changer le

comportement des ménages.

Au final, ces deux parties s'imbriquent allègrement : la première présentant des analyses à l'échelle nationale, sur la base des informations secondaires tirées de diverses bases de données et la seconde proposant des réflexions au niveau provincial, en partant des renseignements primaires, collectés sur le terrain. Mais avant d'inviter le public à la lecture de ces textes retenus après une évaluation rigoureuse, il importe, dans un premier temps, de prendre connaissance du bilan de la relance de la recherche au sein du CRESH pour l'année 2021 ainsi que des perspectives pour 2022 abordés par Bobo B. Kabungu et, dans un deuxième temps, de rappeler aux chercheurs(euses) leurs responsabilités, en partant d'un commentaire de Staine-Fidèle Ndongoboni Essambela, inspiré des préceptes judéo-chrétiens.

**Ivon Mingashang**

Directeur Général du CRESH

*Editeur Responsable de la RECOSH pour le compte du centre*

## EDITORIAL (English version)

By wanting to cover, in each edition, all the fields of the humanities and social sciences, a journal risks taking on the appearance of an encyclopedia with, in each issue, thousands of pages to read. In addition, when thematic issues are suggested, it is not easy to find a common thread between points of view and methods borrowed from various disciplines. It is by considering this limit linked mainly to the impression that the Editorial Committee of the RECOSH opted on the one hand, for the selection and the grouping of articles evaluated in coherent «corpora» and, on the other hand, for putting reprints online to facilitate consultation of the papers separately, as needed.

In this second issue, are thus in the spotlight, successively, (i) economics and public administration as well as (ii) environmental sciences. Indeed, the first part, consisting of two articles, is devoted to economic analysis and the evaluation of public policies. The second, with the same number of articles, reserves a point of honor for environmental challenges in an urban context.

In the first research paper, Bobo B. Kabungu, tries to fill the Congolese media void around the awarding of the 2019 Nobel Prize in Economics. He analyzes the work of the lucky winners and comes up with recommendations, both both to scientists and to the holders of public power in his country. The author notes that while several foreign media and numerous researchers have returned to the contribution of the 2019 winners in terms of scientific «discoveries» and/or their commitment to evaluation in the service of development, the subject does not has not received as much attention either in the press or in specialized journals in the DRC. The article summarizes the profile of the winners, dwells on the evaluation of public policies as a field of research (still embryonic in the country), with a critical look at experimental methods, and ends with institutional lessons of direct and indirect orders for the DRC.

With regard to the second article, Gaylord Mindongo and Bobo B. Kabungu recall that macroeconomic analysis is particularly interested in the links between the main aggregates that guide policies towards the achievement of predefined objectives. Using the Structural

Autoregressive Vector (SVAR), the two authors empirically verify the feedback effects between consumption, public expenditure, gross fixed capital formation and GDP of the Congolese economy, using annual data from 1960 to 2015. It emerges that the influences differ from one variable to another and that everything also depends on the term of the analysis (short or long term).

Florent B. Mukeba, Michel L. Kapembo, Lay Tshiala, Pius M. Mpi-ana, Crispin K. Mulaji and John Poté open the debate on environmental and biomedical issues that complement discursive developments on macroeconomics and the choice of public decisions. These researchers draw attention to the quality of water in sub-Saharan Africa, mainly from wells and streams, which is the source of many diseases. In their field research, these co-authors carry out an epidemiological survey on waterborne diseases among users of water points and medical institutions in the suburban communes of Selembao and Kimbanseke in the city of Kinshasa, in the DRC. The results of their work indicate that the users of the selected water points run the risk of catching waterborne diseases, due to a lack of appropriate hygienic habits and due to high microbiological pollution. Hence the need to raise awareness among the population and those responsible for the sectors concerned.

As for the last paper, twin to the previous one by the field approach, Placide Macaire Kumpel and Dieudonné Kinwa point out that energy needs are one of the sources of wood consumption in the world in general and in the least developed countries in particular where the cuisine has remained essentially traditional. In urban areas, note the authors, households consuming wood remain the most numerous insofar as the electric current is very unstable or unavailable. This is the observation that the survey they carried out in the Kivu district, in the heart of the popular commune of Masina, in the city of Kinshasa, has just confirmed. However, the socio-economic, health and environmental benefits of improved cookstoves no longer need to be demonstrated. Hence the interest in strengthening their popularization in the hope of changing the behavior of households.

In the end, these two parts fit together easily: the first presenting analyzes at the national level, based on secondary information drawn from various databases and the second offering reflections at the provincial level, starting from primary information, collected in the field. But

before inviting the public to read these texts selected after a rigorous evaluation, it is important, first of all, to take note of the results of the relaunch of research within CRESH for the year 2021 as well as the prospects for 2022 addressed by Bobo B. Kabungu and, secondly, to remind researchers of their responsibilities, based on a commentary by Staine-Fidèle Ndongoboni Essambela, inspired by Judeo-Christian precepts

**Ivon Mingashang**

Director General of CRESH

*Editor Responsible for COJHUSS on behalf of the center*

## PRESENTATION DE LA CHARTE EDITORIALE

C'est consciente du défi que représente l'offre au public d'une nouvelle Revue scientifique que la Direction Scientifique se fait l'honneur de présenter ci-après la charte éditoriale augmentée de la Revue congolaise des sciences humaines et sociales (RECOSH, en sigle). Elle permet au lecteur et aux chercheurs(euses) de comprendre la vision mais aussi la philosophie de rédaction et d'évaluation des papiers de recherche publiés dans la revue.

A la différence de la charte présentée dans le premier numéro qui offrait déjà un aperçu du cadre de publication, celle-ci s'appesantit sur les domaines couverts par la RECOSH, notamment : les sciences économiques et de gestion, les sciences juridiques, les sciences politiques et administratives, les relations internationales, la géopolitique et la géostratégie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie et les lettres, la psychologie et l'éducation, la démographie, le développement durable, les sciences naturelles et biomédicales, la santé publique et la communication. Aussi les instances éditoriales ont-elles été renforcées en tenant compte des spécificités des créneaux de recherche liés aux sciences humaines et sociales et des profils des animateurs des différents départements actifs. Ainsi le Comité Scientifique s'est internationalisé avec la contribution d'experts au niveau mondial dans leur champ d'investigation mais qui ont un regard sur le contexte congolais, premier terrain de recherche de la revue.

En outre, les instructions aux auteurs(eures) sont plus détaillées en spécifiant le type, la taille, le fond et la forme des projets d'articles à soumettre et, surtout, le référencement bibliographique qui passe du traditionnel à une standardisation des normes en se rapprochant des exigences de l'American Psychological Association (APA). Le schéma de soumission et celui de l'évaluation sont, par ailleurs, présentés avec force détails afin de garantir la transparence des procédures.

Il sied de mentionner qu'un acte d'engagement des auteurs(eures) à produire un travail de qualité est ajouté au texte en vue de leur expliquer aussi bien leurs droits que leurs obligations, avec un accent particulier sur la lutte contre le plagiat dont les formes se diversifient de plus en plus. Bonne lecture.

**Bobo B. Kabungu**

Directeur Scientifique du CRESH

*Directeur de Publication et Rédacteur en Chef de la RECOSH*

## PRESENTATION OF THE EDITORIAL CHARTER

(English version)

It is aware of the challenge represented by the offer to the public of a new scientific journal that the Scientific Direction is honored to present below the augmented editorial charter of the Congolese Journal of Human and Social Sciences (COJHUSS, in acronym). It allows the reader and researchers to understand the vision but also the philosophy of writing and evaluating the research papers published in the journal.

Unlike the charter presented in the first issue, which already offered an overview of the publication framework, this one dwells on the fields covered by RECOSSH, in particular: economics and management, legal sciences, political and administrative, international relations, geopolitics and geostrategy, history, sociology, anthropology, philosophy and literature, psychology and education, demography, sustainable development, natural and biomedical sciences, public health and communication. The editorial bodies have also been strengthened, taking into account the specificities of the research niches linked to the human and social sciences and the profiles of the coordinators of the various active departments. Thus the Scientific Committee has become internationalized with the contribution of experts at the world level in their field of investigation but who have a look at the Congolese context, the first field of research for the journal.

In addition, the instructions to authors are more detailed, specifying the type, size, content and form of the draft articles to be submitted and, above all, the bibliographical referencing which moves from the traditional to a standardization of standards by approaching the requirements of the American Psychological Association (APA). The submission plan and the evaluation plan are also presented in great detail in order to guarantee the transparency of the procedures.

It should be mentioned that an act of commitment by the authors to produce quality work is added to the text in order to explain to them both their rights and their obligations, with particular emphasis on the fight against plagiarism, the forms of which increasingly diversified. Good reading.

**Bobo B. Kabungu**

Scientific Director of CRESH

*Publication Director and Editor-in-Chief of COJHUSS*



---

Deuxième partie :

***LA VILLE DE KINSHASA ET SES DÉFIS  
ENVIRONNEMENTAUX***

---



## Consommation du bois-énergie et vulgarisation des foyers améliorés dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina

*Consumption of wood-energy and extension of improved stoves in the Kivu district in Kinshasa/Masina*

Placide Macaire Kumpel Munoro<sup>1</sup>  
et Dieudonné Kinwa Mandjasha<sup>2</sup>

**Résumé.** *Les besoins énergétiques sont l'une des sources de consommation du bois dans le monde en général et dans les pays les moins avancés en particulier où la cuisine est restée essentiellement traditionnelle dans les villages et la périphérie des grands centres. Dans les zones urbaines, les foyers consommateurs de bois demeurent les plus nombreux dans la mesure où le courant électrique est très instable ou indisponible. C'est le constat qu'une enquête diligentée dans le quartier Kivu, en plein cœur de la commune populaire de Masina, vient de confirmer. Pourtant, les avantages sur les plans socio-économique, sanitaire et environnemental des foyers améliorés ne sont plus à démontrer. D'où l'intérêt de renforcer leur vulgarisation en espérant changer le comportement des ménages car les foyers améliorés constituent une technologie appropriée et une véritable alternative à la gestion insouciante du secteur bois-énergie dans la ville de Kinshasa, en RDC.*

**Mots-clés :** Technologies de bois, énergie, foyers améliorés, résilience, Kinshasa.

**Astract.** *Energy needs are one of the sources of wood consumption in the world in general and in the least developed countries in particular, where cooking has remained essentially traditional in villages and on the outskirts of major centres. In urban areas, wood-consuming households remain the most numerous insofar as the electric current is very unstable or unavailable. This is the finding that a survey carried out in the Kivu district, in the heart of the popular commune of Masina, has just confirmed. However, the socio-economic, health and environmental benefits of improved cookstoves no longer need to be demonstrated. Hence the interest in strengthen-*

- 1 Technicien de développement rural en cours de spécialisation (DEA) à l'Université de Kinshasa. Chercheur au sein de la section Economie rurale du Département de Recherche en Economie et Finance du Centre de Recherche en Sciences Humaines. Tél. : +243 840 293 410. Email : placide.kumpel@gmail.com.
- 2 Chercheur au CRESH. Tél. : +243 819 572 971. Email : kinwadiou1@gmail.com.

*ing their popularization in the hope of changing the behavior of households because improved stoves constitute an appropriate technology and a real alternative to the careless management of the wood-energy sector in the city of Kinshasa, in the DRC.*

**Keywords:** Wood technologies, energy, improved stoves, resilience, Kinshasa.

## 1. INTRODUCTION

Le bois-énergie est une thématique qui fait de plus objet de recherches ; car il demeure « l'un des éléments fondamentaux qui a toujours occupé une place importante dans la société ». (Shuku, 2011). Point n'est besoin de rappeler que l'utilisation du bois en tant que ressource énergétique remonte aux époques préhistoriques (Binzangi, 1988).

Dans les pays développés, il a été substitué par des combustibles fossiles divers, alors que dans les pays en développement comme la RD Congo, le bois de feu comme combustible ligneux, sert d'énergie domestique dans des villages et villes (Binzangi, 1988 ; Binzangi, 2000), et ce, suite à un faible taux du pays en desserte en électricité, principalement en énergie domestique, à raison de 30% pour les villes contre 1% en milieu rural (PNUD, 2018 ; FAO, 2019 ; UN-REDD, 2021).

En effet, pour la cuisson des aliments, la majeure partie des besoins en énergie provient surtout de la biomasse à hauteur de 95 % (UN-REDD, 2021), notamment sous forme de bois de chauffage et/ou de charbon de bois.

Toutefois, il sied de relever que le charbon de bois, obtenu de la carbonisation du bois prélevé dans des forêts ou dans d'autres types de formations végétales (...) comme les savanes boisées, sans respect des normes en la matière, est une source de dégradation des écosystèmes forestiers. (FAO, 2010 ; Mavinga, 2012). Le prélèvement de bois-énergie accélère la déforestation avec comme effets d'entraînement sur l'environnement, par exemple : le dérèglement climatique, la dégradation du sol etc.

Aussi, la croissance démographique galopante dans les pays en développement, laquelle est de 3,1% l'an en la RDC, conjuguée à l'urbanisation intense contribuent à cette dégradation de la forêt dont la pression sur la ressource bois, dépasse largement les capacités de régé-

nération des forêts à la périphérie des grands centres urbains. (Binzangi, 2000 ; UN VOLUNTEER, 2021). Ainsi, l'objectif poursuivi par ce travail est de découvrir la place et l'importance des foyers améliorés dans la chaîne de valeur de bois-énergie. Le but étant, l'adoption et la vulgarisation de ces types d'outils culinaires qui sont un moyen approprié et efficace dans la réduction de la consommation du charbon de bois.

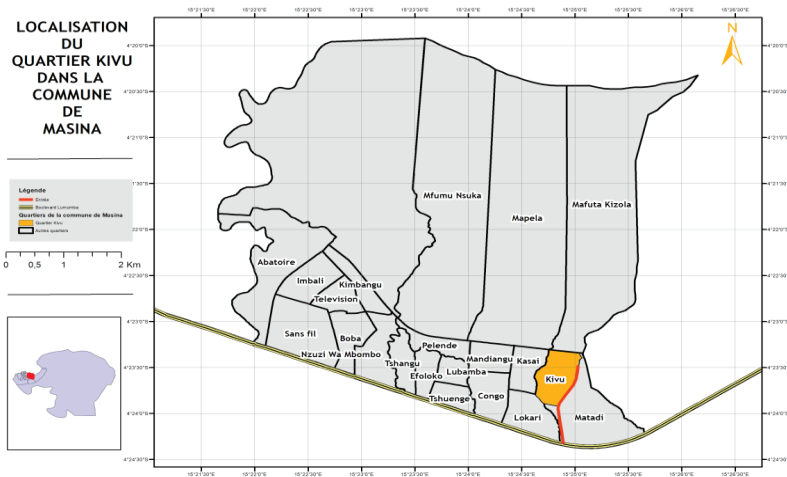
C'est pourquoi, devant le péril des écosystèmes forestiers autour des milieux urbains, notre préoccupation est d'identifier les sources d'énergies utilisées de manière à déceler les différentes contraintes et les opportunités liées à l'usage des foyers améliorés, principalement dans « la résilience des ménages à bas revenus » (World Bank, 2009).

## 2. Milieu, Matériel et Méthodes

### 2.1. Localisation du milieu d'étude

Cette étude a été menée dans le quartier Kivu, de la commune de Masina, ville province de Kinshasa en République Démocratique du Congo. En effet, Kinshasa est située entre 4° et 5° de latitude Sud et 15° et 16° de longitude Est (PNUD/UNOPS, 1998). Elle comprend 24 communes dont Masina, qui à son tour est constitué de 21 quartiers, parmi lesquels le « quartier Kivu » (Arrêté Départemental n°088-281 du 9 mars 1988 ; lettre n°84/BGV/MAF/1988).

### Carte 1. Le quartier Kivu dans la commune de Masina



Le « quartier Kivu » couvre une superficie de plus ou moins 1 km<sup>2</sup>, et compte 1.069 parcelles (Bureau du Quartier Kivu, 2020). Ce même rapport, indique que la population de ce quartier est estimée à 17.933 habitants pour une densité de 17,9 hab./ km<sup>2</sup>. Elle se regroupe en 1.921 ménages.

## 2.2. Matériel

Le matériel ayant fait l'objet de nos enquêtes est le bois-énergie, une ressource riche en biomasse ([https://www.bois-et-vous.fr/bois-energie/definition-bois-energie/](https://www.bois-et-vous.fr/bois-energie/definition-bois-energie)). Le caractère renouvelable de cette ressource est son atout (<https://www.climamaison.com/lexique/bois-energie.htm>). Suivant sa typologie, nous distinguons : le bois de feu, le charbon de bois et la sciure de bois.

Par rapport au présent travail, il est plus question de charbon de bois utilisé comme combustible dans « les foyers améliorés » (Schure et al., 2011a et 2011b) que d'autres types de bois-énergie comme le montre la photo1.



Photo 1. *Un foyer amélioré-type identifié auprès d'un ménage du Quartier Kivu/Masina*

Le foyer amélioré, est un foyer fermé et doté d'une seule ouverture à l'arrière pour l'évacuation de la fumée. Il réduit la consommation régulière en bois-énergie, et « le temps de cuisson des aliments est ainsi plus rapide qu'avec les foyers traditionnels ».

Il y a lieu de signaler que, nous nous sommes servis également d'un appareil photo pour fixer certains faits observés sur terrain.

### **2.3. Méthodes**

Pour réaliser cette étude, nous avons procédé d'abord à la recherche de la documentation existante sur la question de bois-énergie dans le monde, en RDC et à Kinshasa. Ensuite, nous avons appuyé notre approche par la consultation de site web.

Enfin, nous avons mené une enquête sur terrain pour récolter les données qui nous ont permis d'ajuster notre compréhension sur l'état de la question relatif à l'usage de bois-énergie.

Pour se renseigner directement auprès de ceux qui vivent la situation sous examen et qui fait l'objet de notre étude (Verhaegen, 1974), nous avons adopté l'approche de Fisher-Snedecor (1970). Suivant cette approche, la parcelle a été prise comme étant l'unité de base de l'échantillonnage de nos enquêtés. Soit une parcelle égale à un ménage. En prenant les 10 % de 1069 parcelles du quartier KIVU, nous disons que nous avons interrogé 106 ménages, arrondis à 110 ménages. Ce, avec un intervalle de confiance de 10 afin de mieux suivre les unités échantillonnées et garantir la validité des résultats. L'utilisation des variables statistiques a permis, par ailleurs, d'interpréter les données collectées.

## **3. Résultats et discussion**

### **3.1. Résultats**

#### **3.1.1. Données synthèses des enquêtés**

Les différents tableaux qui suivent offrent une perception des résultats de terrain.

Tableau 1 : Echantillonnage des enquêtés par sexe

Sexe	Fréquence	%
Masculin	27	24,54
Féminin	83	75,46
Total	110	100,00

Source : *Enquêtes de terrain effectuées par les auteurs, 2021*

Les données du tableau 1 font voir que des sujets enquêtés, 75,46% sont des femmes contre 24,54% des hommes. Ces chiffres sont très indicatifs quant à la place de la femme dans l'utilisation de bois-énergie (bois de feu ou charbon de bois), surtout en sa qualité de ménagère.

Tableau 2 : Echantillonnage des enquêtés par groupes d'âge

Tranche d'âge	Fréquence	%
20 - 30 ans	11	32,5
31 - 40 ans	12	33
41 - 50 ans	33	16,5
51 - 60 ans	32	12
61 et plus	19	6
Total	110	100

Source : *Enquêtes de terrain effectuées par les auteurs, 2021*

La lecture du tableau 2 montre que des 100% des personnes enquêtées : 33% sont entre 31 et 40 ans ; 32,5% ont un âge allant de 20 à 30 ans ; 16,5% entre 41 et 50 ans ; 12% entre 51 et 60 ans et 6% ont au-delà de 60 ans. Il ressort de cette analyse que les personnes situées dans la tranche d'âge comprise entre 31 et 40 ans ont le seuil le plus élevé. Parmi, les raisons, nous disons que non seulement ces personnes sont aptes à tout genre de travail, elles sont aussi très entreprenantes dans la filière de bois-énergie (coupe de bois de chauffage, carbonisation et vente de charbon de bois).

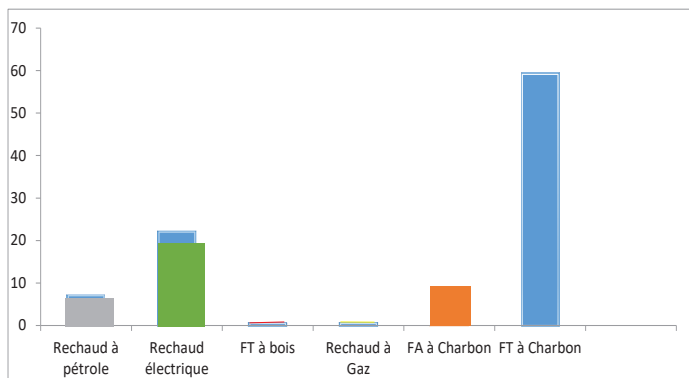
#### 4.1.2. Consommation de bois-énergie et usage de foyer amélioré

Pour cuisiner à Kinshasa en général, et dans le quartier Kivu en particulier, les enquêtes effectuées indiquent que les ménages recourent à quatre types de sources d'énergie qui sont : l'électricité, le pétrole lampant, le gaz et le bois-énergie. Et à chaque type d'énergie sus-évoqué



correspond l'usage d'un outil approprié. Il s'agit respectivement des réchauds électrique, à pétrole et à gaz pour les trois premières sources, et des foyers traditionnels (FT) ou améliorés (FA), pour la source bois-énergie. La figure 1 est illustrative, à cet effet.

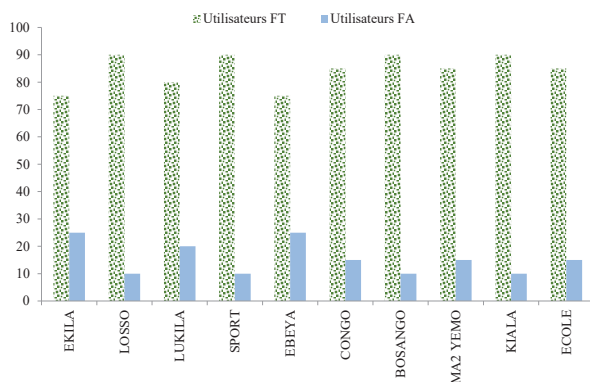
Figure 1 : Principaux outils utilisés pour cuisiner dans le quartier Kivu



Cette figure donne les différentes outils culinaires utilisés par les enquêtés dans leurs proportions, à savoir : 59 % pour les foyers traditionnels à charbon de bois, 22% pour les réchauds électriques, 10 % pour les foyers améliorés, 8 % pour les réchauds à pétrole, 0,5% pour les foyers traditionnels de bois de chauffe à trois pieds et 0,5 % pour les réchauds à gaz.

Quant à la figure 2, elle donne une idée précise sur l'usage de deux foyers-types à base de bois-énergie, que nous avons découverts auprès des enquêtés, c'est -à-dire les « foyers traditionnels à braise à trois pieds, FT » et les « foyers à améliorés, FA ».

Figure 2 : Usage de deux foyers-types à base de bois-énergie (FT et FA).



Globalement il est à relever 85 % des ménages utilisent les foyers traditionnels contre 15% seulement d'entre eux qui recourent aux foyers améliorés.

Carte 2. Composantes administratives (rues et avenues) du quartier Kivu/Masina



Partant de la carte 2 relative aux composantes urbaines (rues et/ou avenues) du quartier Kivu, les habitants de Losso, Sport, Congo, Bosango, Maman Yemo, Kiala et Ecole recourent à une hauteur de plus de 85% aux FT et 15% aux FA. Cette donne conforte l'appréhension sur la prépondérance des FT sur les FA dans le quartier Kivu, tout comme l'ignorance des bienfaits des foyers améliorés. Cette ignorance par certains enquêtés justifie la nécessité de l'adoption et de la vulgarisation de l'usage des foyers à cuisson améliorés ; car au plan culinaire, l'apport desdits outils dans la vie des ménages est très tangible.

#### 4.1.3. Adoption et vulgarisation des foyers améliorés au quartier Kivu/Masina

Dans la perspective de la lutte contre l'exploitation abusive de la forêt, l'adoption des foyers améliorés se présente comme une alternative crédible qui peut contribuer à la résilience de certaines conditions de vie notamment dans plusieurs ménages des gagne-petit. En effet, à travers cette étude, nous notons que la consommation de bois-énergie est liée non seulement à la précarité énergétique comme souligné à l'introduction, mais surtout suite au faible revenu de certains ménages à accéder aux sources d'énergie moins polluants. Le tableau 3 est évocateur à ce

sujet.

Tableau 3 : Echantillonnage des enquêtés par revenu mensuel du chef de ménage

Revenu du ménage (CDF)	Fréquence	%
Moins de 200.000	55	50,00
De 200.000 à 500.000	32	29,1
De 500.000 à 1.000.000	17	15,45
Plus de 1.000.000	6	5,45
Total	110	100,00

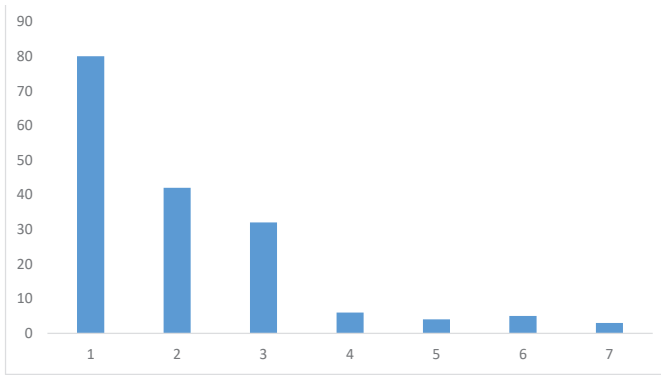
Source : Enquêtes de terrain effectuées par les auteurs, 2021

L'analyse de ce tableau fait voir que 50 % de chefs des ménages enquêtés ont moins de 200.000 CDF contre 5,45 % qui perçoivent plus de 1.000.000 CDF. Les catégories intermédiaires représentent un total de 44,46 %, soit 29,1% pour ceux qui ont entre 200.000 à 500.000 CDF, et 5,45 % entre 500.000 à 1.000.000 CDF.

Avec un revenu de 300.000 CDF pour 7 personnes en moyenne par ménage des enquêtés, il est difficile aux familles modestes de nouer les deux bouts du mois. Par exemple, pour ce qui est du besoin d'énergie culinaire, lesdits ménages utilisent plus les foyers traditionnels qui ont un impact négatif aux plans environnemental, sanitaire et économique. En effet, la fumée que dégagent constamment les FT est une source de pollution qui affecte l'environnement et de déboisement à l'origine de l'accélération de l'effet de serre qui provoque le changement climatique. Mais aussi, l'inhalation de ladite fumée par des utilisateurs de cet outil affecte peu à peu leur santé (toux, pneumonie...). En sus, selon l'avis des enquêtés, l'approvisionnement des gagne-petit en bois de chauffe est parmi les dépenses prioritaires de leurs ménages.

Par ailleurs, les éléments de la figure 3 confortent l'opinion des enquêtés sur certains avantages qui résultent de l'usage des FA. 80 % estiment que ces foyers aident à économiser du charbon de bois ; 45 % soutiennent qu'ils permettent une cuisson rapide, 34 % pensent que le rallumage du feu est rapide avec ces types des foyers. D'autres enquêtés croient que dans les faits, les FA résistent pendant longtemps et offrent plus de sécurité, de flexibilité et autre en matière culinaire, respectivement dans les proportions de 4 %, 2 % et 0,2 %.

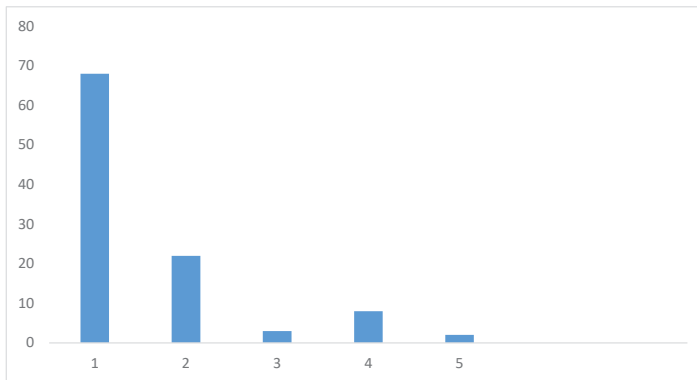
Figure 3 : Quelques avantages synoptiques liés à l'usage des foyers améliorés



Légende : 1. Economie de charbon de bois - 2. Cuisson rapide - 3. Rallumage rapide du feu - 4. Longévité du FA - 5. Plus de sécurité d'utilisation - 6. Flexibilité de cuisson - 7. Autres.

En dépit des différents canaux de communication formelle et informelle se sont présentés à eux, les données de la figure 4, à la page suivante, nous indiquent en termes de pourcentage, les endroits où les enquêtés ont pu éventuellement, s'acquérir des FA.

Figure 4 : Identification des lieux d'acquisition des foyers améliorés



Légende : 1. Marché - 2. Marchands ambulants - 3. Lieux de service - 4. Ateliers de fabrication - 5. Autres

De la lecture de la figure sus-indiquée, nous retenons les proportions suivantes dont 66 % des enquêtés ont acquis leurs foyers améliorés au marché de leur commune, 21 % chez les marchands ambulants, 7

% auprès des artisans dans leurs ateliers de fabrication et 3 % en leurs lieux de service respectifs. 2 % des personnes interrogées n'ont pas donné une quelconque précision quant à ce.

De tout ce qui précède, notre constat est que les foyers améliorés peuvent être au cœur de l'économie du combustible bois-énergie. C'est pourquoi, qu'en dépit du fait qu'une faible portion des enquêtés font usage desdits, il y a une nécessité de procéder à la vulgarisation de ces outils, auprès des populations cibles du quartier Kivu, de la commune de Masina, ville de Kinshasa.

Pour rappel, la vulgarisation et la diffusion des foyers améliorés rencontrent les préoccupations relatives à la déforestation et à celles de la protection des ressources naturelles. Cette vulgarisation s'inscrit dans la perspective d'une politique environnementale concernant la consommation durable de bois-énergie par les ménages, notamment en milieux péri-urbains ; dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD 3, dans son volet 'projets transversaux emblématiques'). Par ailleurs, compte tenu de l'interdépendance entre la lutte contre le changement climatique (ODD 13) et l'économie bleue, la proposition présentée ici vise à encourager l'utilisation intelligente du bois-énergie face au climat en RDC. Le projet en annexe de la présente, est conçu pour ce faire, et intègre les différentes suggestions y afférentes.

## **4.2. Discussion**

### **4.2.1. Consommation de bois-énergie et vulnérabilité des écosystèmes forestiers**

L'étude menée sur la consommation et la vulgarisation des foyers à cuisson améliorés, démontre à suffisance la vulnérabilité des écosystèmes forestiers notamment à la suite de l'exploitation excessive de bois-énergie. Elle corrobore celles effectuées antérieurement par d'autres chercheurs, notamment sur le rapport qu'il y a entre la production de bois-énergie et la destruction de la forêt (Mpanzu et al., 2018 et Boundzanga, 2004).

D'après Mpanzu et al. (2018), l'utilisation du bois-énergie comme source d'énergie est l'une des causes de destruction des forêts dans les pays en développement. Pour Boundzanga (2004), la production de 8,5 tonnes de charbon de bois nécessite la destruction d'un hectare de forêt. Il souligne qu'il faut en moyenne 8,3 kg de bois de cuisson pour produire 1 kg de charbon de bois. En RDC, le bois énergie reste une cause de la déforestation/dégradation des forêts (CIFOR, 2010 ; Tchatchou et al., 2015). Sur la période 2010-2030, les prévisions tablent sur 58 % de dégradation des forêts et 19 % de déforestation dus à la production et à la consommation du bois énergie.

Face aux multiples besoins culinaires en milieux urbains et aux contraintes de plusieurs natures y relatives, le présent travail a penché sur la nécessité de l'adoption et la vulgarisation des foyers améliorés.

#### **4.2.2. Usage des foyers améliorés et résilience**

Concernant ce volet, les résultats de cette étude correspondent avec ceux obtenus notamment par World Bank (2018), Minh Cuong Le Quan et Jacquemot (2017) et Wickham (2016).

World Bank (2018) note que les foyers de cuisson traditionnels influent directement sur le déboisement du pays. Cette institution estime que 84 % de l'ensemble du bois coupé en RDC est transformé en charbon ou en bois à brûler. Mais le taux de pénétration des foyers améliorés est de l'ordre de 22 %. La présente étude est parvenue à des résultats proches de ces estimations, les foyers améliorés étant faiblement utilisés par les enquêtés (25 % du total). A cet effet, World Bank a proposé de promouvoir l'utilisation et la mise en place des politiques permettant la diffusion et l'adoption des foyers améliorés, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain en vue de contribuer à une économie de bois de chauffe de l'ordre de 73% et de préserver 15 614,8 hectares de savane par an. Ce dernier aspect rencontre le projet de vulgarisation des foyers à cuisson améliorés résumé en annexe.

D'après les études menées par de Minh Cuong Le Quan et Jacquemot (2017), sur l'utilisation des foyers améliorés dans le cadre de la politique d'atténuation de pression sur les ressources énergétiques bois, au Sénégal et en Mauritanie en 2017, celles-ci indiquent que l'introduction, puis la promotion « de cuiseurs économiques à bois », qualifiés

communément de « foyers améliorés », connu sous différents noms tirés des langues locales - sakkanal au Sénégal, sewa au Mali, Kenyan jiko au Kenya, etc. ont été favorisées par la prise de conscience des impacts dévastateurs de la surexploitation des ressources en bois.

Pour Wickham (2016), cette introduction fait suite à de nombreux effets négatifs sur la santé humaine, dus principalement à l'exposition à la pollution de l'air intérieure par la fumée de bois.

Outre la technologie et le confort de l'outil lui-même, plusieurs chercheurs évoquent de multiples avantages qu'offrent les foyers améliorés, en commençant par l'économie du combustible, soit une efficacité énergétique induit en temps de cuisson plus rapide, grâce à un transfert efficace de chaleur vers le récipient de cuisson (Owen, 2002 ; Joubert et Begovic, 2012 ; Bossuet et al, 2014). Cette économie de combustible qui répond à la trilogie « prix - charbon bois - temps de cuisson » est de l'ordre de 25 à 60 % (FAO, 1991; Weathoff et Germann, 1995). Ces proportions sont toujours de mise.

Sur le plan environnemental et sanitaire, non seulement ces instruments apparaissent comme étant l'un des moyens susceptibles de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et la désertification (Owen, 2002 ; Joubert et Begovic, 2012 ; Bossuet et al., 2014), mais, ils aident à l'amélioration de la santé ainsi qu'à la réduction de la déforestation et du temps passé au ramassage du bois pour le feu. ([www.cafi.org](http://www.cafi.org)).

Par ailleurs, Minh Cuong Le Quan et Jacquemot (2017) soulignent que le recours aux foyers améliorés est une opportunité pour une résilience en matière de santé, d'environnement et d'économie. Il est également un choix écologique substantiel à l'assainissement parce qu'il aide à tenir le milieu propre et contribue davantage à la baisse la pression anthropique sur la ressource bois. Les foyers de cuisson améliorés contribuent à la protection de la biodiversité, qui prend en compte, la politique de développement énergétique durable. (Djezou Wadjamsse, 2009).

Dans un autre registre, Gazull et al. (2019), mettent en relief les paramètres qui sont liés, par exemple, à la pratique de consommation en bois-énergie des ménages urbains africains tels que leurs revenus, leurs conditions de logement et autres services urbains qui leur sont

accessibles, l'accès à l'électricité, etc. Toutes ces considérations se sont vérifiées dans le quartier Kivu où la majorité des enquêtés sont défavorisés. Or, il est prouvé aujourd'hui qu'un revenu faible correspond généralement à des dépenses élevées en énergie.

Aussi, s'avère-t-il nécessaire de contribuer, tant soit peu, à l'amélioration du genre de vie de la population de la zone d'étude grâce au projet de vulgarisation des foyers améliorés suivant le modèle ci-dessous (Photo 2). Ce projet s'inscrit dans l'approche de la communication au public de Mace et Petry (2010) qui désigne l'étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut établir les limites de l'objet d'étude et préciser la manière de réaliser à chacune des étapes.



Photo : *Modèle de foyer amélioré Jiko (Moseka) à vulgariser et diffuser au quartier Kivu/Masina.*

La diffusion desdits foyers est en lien avec les efforts à fournir dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable notamment dans leurs volets : santé et promotion de bien-être (ODD3), utilisation de l'environnement et des ressources naturelles (ODD 12) et la lutte contre déforestation et les changements climatiques (ODD13).

Le projet dont question ici vise à encourager l'utilisation intelligente du bois-énergie dans la perspective de l'amélioration de la chaîne de valeur de cette ressource. Ce, face aux risques de sa dégradation et autres effets pervers qui peuvent en découler.



## CONCLUSION

Cette étude sur la consommation du bois-énergie et vulgarisation des foyers améliorés en milieu urbain, a été réalisée dans la perspective de la valorisation et de l'utilisation efficiente de la ressource bois-énergie. Elle a connu la participation effective des ménages du quartier Kivu de la Commune de Masina.

Les investigations faites et des analyses menées à ce sujet montrent que le bois-énergie demeure la principale source d'énergie, à laquelle les différents ménages recourent pour leurs activités culinaires. Les foyers à base de bois sont utilisés à 69,5% contre 30,5% les autres sources (électrique, pétrole et gaz méthane).

Par rapport à l'usage spécifique des foyers à base de bois-énergie, nous avons indiqués que 85 % des ménages utilisent les foyers traditionnels contre 15% seulement d'entre eux qui recourent aux foyers améliorés. Donc, les foyers traditionnels sont prépondérants avec tout ce qu'il y a comme effets pervers sur la nature (déforestation, accélération de l'effet de serre) et l'humain (problèmes écologiques et sanitaires).

Cependant, en dépit du fait qu'une faible portion de l'emploi des foyers améliorés, nous avons démontré leur importance dans la chaîne de valeur de bois énergie, tant du point de vue économique, sanitaire qu'écologique. L'usage desdits foyers dans les ménages augmente le rendement énergétique et contribue à la résilience des gagnes-petits vulnérables aux aléas de la vie.

L'adoption, la vulgarisation et la diffusion des foyers améliorés s'avèrent donc nécessaire à l'amélioration du bien-être des populations de la zone d'étude.

## BIBLIOGRAPHIE

Binzangi, K. (1988). Contribution à l'étude du déboisement en Afrique Tropicale : cas du Shaba méridional. *Thèse de Doctorat*, Université de Lubumbashi.

Binzangi, K. (1999). L'environnement du Bas-Congo : un patrimoine en péril. *Lukuni Lwa Wuma*, 2(3), 67.

- Binzangi, K., (2000), L'approvisionnement de Kinshasa en énergie bois : état de la question. *Lukuni Lwa Wuma*, 3(5), 33.
- Fall, D. M. (2014). La vulgarisation des foyers améliorés au Sénégal : les acquis du projet FASEN du PERACOD. Dakar : Hann Maristes.
- FAO (2008). Les forêts et l'énergie. Questions principales. *Etude FAO : forêts*, 65.
- FAO (2010). Foresterie urbaine et périurbaine en Afrique. Quelles perspectives pour le bois-énergie ? *Document de travail sur la foresterie urbaine et périurbaine*. FAO et CIRAD
- FAO (2011). *Les forêts au service de la nutrition et de la sécurité alimentaire*. Rome.
- Gazull, L., Dubiez, E. et Peltier, R. (2019). *Etat des lieux de l'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Bangui (RCA). Quantification des flux et caractérisation des filières*.
- Gazull, L., Dubiez, E. et Peltier, R. (2019). *Etat des lieux de l'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Bangui (RCA). Quantification des flux et caractérisation des filières*.
- Kamdem, M., Tounsi, G. et Yodjin, F. (2021). Usage des foyers améliorés et préservation de la végétation au Cameroun. *Document de travail en pré-publication*.
- Mace C. et Petry, F. (2010). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles : Ed. De Boeck.
- Minh Cuong Le Quan et Jacquemot, P. (2017). La rationalisation de la production et de la consommation de bois-énergie. *Afrique contemporaine*. n°261/262, 246 à 248.
- Mpanzu BALOMBA, P., Ngonde Nsakala, H. et Bonkena Bokombola, P. (2018). Exploitation des forêts et consommation du bois-énergie en République Démocratique du Congo: cas des provinces de Kinshasa, du Kwango et du Kongo Central. *Tropicultura*, 36(3)

- PNUD/CDN (2021). *Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la République du Congo, MEDD et du Bassin du Congo*, Brazzaville.
- Bureau Quartier Kivu (2020). *Rapport du Bureau du quartier Kivu*. Commune de Masina, ville province de Kinshasa.
- CIFOR. (2010). *L'état de l'art du bois énergie en RDC : Analyse institutionnelle et socio-économique de la filière bois énergie*. Rapport.
- Schure, J., Ingram V. et Akalakou-Mayimba C. (2011a). *Bois-Energie en RDC, Analyse de la filière des villes de Kinshasa et Kisangani*, Projet Makala/CIFOR.
- Schure, J., Ingram, V., Marien, J., Nasi, R., et Dubiez, E. (2011b). *Le bois énergie pour les centres urbains en République Démocratique du Congo*.
- Shuku O. (2011). Impact de l'utilisation de l'énergie bois dans la ville province de Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC). *Mémoire de maîtrise* – Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Shure J., et al. (2012). Contribution du bois énergie à la satisfaction des besoins énergétiques des populations d'Afrique Centrale : perspectives pour une gestion durable des ressources disponibles. In de Wasseige C., de Marcken P, Bayol N., HiolHiol F., Mayaux P., Desclee B., Nasi R., Billand A., Defourny P. & R. Eba'a Atyi, 2012. *Les forêts du bassin du Congo. Etat des forêts 2010*. Luxembourg : Office des publications de l'Union Européennes, 109-122.
- Tchatchou, B., Sonwa, D. J., Ifo, S., Tiani. A. M. (2015). *Déforestation et dégradation des forêts dans le Bassin du Congo : État des lieux, causes actuelles et perspectives*. CIFOR
- Verhaegen, B. (1974). *Introduction à l'histoire immédiate*. Bruxelles : Duculot.
- Wickham, A. (2016). *Des foyers de cuisson améliorés pour réduire les risques de maladie et la déforestation*. Blog.

World Bank (2009). Making Development Climate Resilient: A World Bank Strategy for Sub-Saharan Africa. Washington, DC.

World Bank (2018). *Des foyers de cuisson améliorés pour protéger les forêts tropicales en RDC.*

World Bank. (2015b). Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty. Washington, DC : World Bank.

## Annexe informationnelle sur le projet relatif à la vulgarisation des foyers à cuisson améliorés à Kinshasa

### **Introduction au projet**

Le bois-énergie est la principale source d'énergie domestique en ce qui concerne la cuisson des aliments des ménages au quartier Kivu, dans la commune de Masina à Kinshasa. Cependant son approvisionnement pose un problème sérieux à cause de la demande exponentielle des utilisateurs et son usage inefficace par les ménages a de nombreux effets négatifs sur l'environnement et la santé.

En effet, l'utilisation du bois-énergie entraîne une déforestation rapide et cause des problèmes de santé publique dus à la pollution lors de la combustion. L'OMS dénombre environ 6.300 décès chaque année à cause de la pollution intérieure des habitations.

Dès lors, la vulgarisation et la diffusion massive de foyers améliorés paraît comme l'un des moyens efficaces pour réduire l'abattage de la forêt, atténuer l'émission des gaz à effet de serre, une des causes majeures du changement climatique, et améliorer la santé des populations.

### **Contexte du projet**

Le charbon de bois et le bois de chauffage commercialisés comme produits de consommation courante par les ménages du quartier Kivu pour la cuisson de leurs aliments occuperont encore une place de choix pendant des décennies, pour autant qu'il n'y a pas de politique alternative à la demande de masse en énergie. Point n'est besoin de souligner que le charbon de bois obtenu de la carbonisation de bois prélevé dans les formations naturelles, sans respect des normes d'exploitation, est source de dégradation des écosystèmes forestiers de Kinshasa et ses environs. En plus, étant donné que 84,5% de 1.921 ménages du quartier Kivu disposent encore des équipements de cuisson à faible rendement énergétique (foyers traditionnels), la pression sera toujours forte sur les formations ligneuses dans le bassin d'approvisionnement de la ville de

Kinshasa. Cela a comme conséquence immédiate, la déforestation des sites existants d'approvisionnement de la ville province de Kinshasa, avec un impact sur le réchauffement climatique.

Face à ce fléau et compte tenu des résultats et recommandations de cette étude, un projet de diffusion des foyers améliorés a été initié afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre issus de la déforestation et dégradation des écosystèmes, de promouvoir l'économie du charbon de bois et de restreindre le budget des ménages dans ce domaine. L'objectif est de contribuer à changer les comportements et les pratiques des ménages du quartier Kivu par l'adoption des foyers améliorés.

-----

# CHARTRE ÉDITORIALE

## 1. Cadre de publication et domaines couverts

### 1.1. Cadre de publication

Dans le cadre de la promotion de la recherche et de l'innovation, le Centre de Recherche en Sciences Humaines, CRESH en sigle, de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer une revue pluridisciplinaire, avec un focus sur l'appréhension des problèmes de l'humain vivant en société et la quête méthodique de solutions adaptées. Il s'agit de la Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH, en sigle).

Enregistrée à la Bibliothèque nationale de la RDC, ce support de publication est une revue scientifique à comité de lecture international qui compte sur la détermination des chercheuses et chercheurs à produire et à diffuser des connaissances orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations congolaise, africaine et mondiale, dans toutes leurs dimensions. Publiée à fréquence semestrielle, la RECOSH est ouverte aux milieux académiques et de recherche du monde entier et reçoit des propositions originales à valeur ajoutée pertinente rédigées en anglais ou en français. Les actes des colloques, les communications des congrès nationaux et internationaux ainsi que les réflexions pointues des experts y sont également publiés, tant qu'ils se rapportent aux sciences humaines et sociales (économie et finance, démographie, histoire, anthropologie et sociologie, sciences politiques et administratives, droit et relations internationales, géopolitique et géostratégie, philosophie, lettres et communication, psychologie et sciences de l'éducation, environnement, santé et développement, gouvernance institutionnelle, etc.). La revue est éditée en version électronique (en ligne) et imprimée par le CRESH.

### 1.2. Domaines couverts par la revue

Sans être exhaustifs, les domaines ci-après sont couverts par la RECOSH, avec un accent aussi bien sur des questions fondamentales que sur des sujets de recherche appliqués :

- **sciences économiques et de gestion** : macroéconomie et grandes tendances des sociétés ; économie du bien-être et choix des déci-

sions publiques ; mathématiques de la décision et évaluation des politiques publiques ; économétrie et statistique appliquées à la gestion ; économie expérimentale et comportementale ; économie industrielle et dynamique de production ; finance ; entrepreneuriat et développement stratégique ; gestion des ressources humaines ; management privé et administration publique ;

- **démographie et développement durable** : population et développement ; agriculture, agroalimentaire et agrobusiness ; gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; administration rurale ; peuplement et caractéristiques culturelles ;
- **sciences naturelles et biomédicales** : eau, hygiène, santé et assainissement par l'approche intégrée une seule santé " One Health" ; gestion des déchets, de l'énergie et de la quantité et de la qualité des ressources en eaux face au développement urbain et rural ; impact des activités humaines sur les différents écosystèmes et la santé de la population humaine ; dissémination dans l'environnement des contaminants émergents, tels que les produits pharmaceutiques, les polluants organiques persistants et les métaux toxiques ; changement climatique et adaptation des politiques publiques aux objectifs du développement durable ; décontamination des sols ; gestion des espèces menacées ; risques naturels et sociétés ;
- **sciences juridiques** : libertés fondamentales et universelles ; problématiques électorales et droit constitutionnel ; conflits entre Etat, droit humanitaire et droit international public ; droit administratif, de la fonction publique et des marchés publics ; discriminations et droit des collectivités locales ;
- **histoire, sociologie et anthropologie** : histoire sociale et culturelle ; histoire et sociétés urbaines ; histoire de l'art et archéologie ; décolonisation et histoire politique africaine ; histoire comme justification de la politique ; critique des écoles historiques ; interprétation des imaginaires sociaux ; étude des faits sociaux et décryptage des phénomènes sociaux ; construction d'une méthode sociologique ; pensée religieuse, culture et rationalité ; développement et questions autochtones ; vulnérabilités et travail social ;
- **sciences politiques, administratives et relations internationales** : étude des phénomènes politiques ; mouvements politiques



et questions de philosophie politique ; politique comparée et progrès des civilisations ; théories politiques et politiques publiques ; populismes et influences politiques ; mobilisations collectives et partis politiques ; discours et communication politiques ; étude des organisations sociales ; questions d'administration rurale ; stratégie des organisations ; gestion de l'innovation et transfert des connaissances ;

- **psychologie** : neuroscience comportementale ; psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie communautaire ; psychologie cognitive et fondamentale appliquée ; psychométrie et méthodes quantitatives ; psychologie sociale. Une interaction particulière est envisagée entre la psychologie et plusieurs disciplines variées allant de la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les neurosciences, les sciences cognitives en général mais également avec la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie ;
- éducation : adaptation et orientation scolaires ; apprentissage ; pédagogie de développement ; éducation spécialisée ; contextes éducatifs ; gestion de l'éducation et de la formation ; philosophie de m'éducation ; analyse des systèmes éducatifs ;
- **philosophie** : éthique et sociétés ; philosophie de la communication ; philosophie du développement ; philosophie africaine ; philosophie et histoire des sciences ; philosophie politique ; philosophie sociale ; philosophie du droit ; philosophie de l'art ; philosophie de la religion ;
- **lettres** : analyse du phénomène littéraire ; études de corpus littéraires ; questions intertextuelles et transculturelles, y compris les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures ; déterminants sociaux des lettres ; modèles d'analyse littéraire ; politiques des lettres ; théories littéraires ;
- **communication** : communication des organisations et des entreprises ; journalisme ; communication politique ; communication et santé ; communication environnementale ; communication et développement ; publicité ; éthique de la communication ;
- **géopolitique et géostratégie** : grâce à une approche pluridisciplinaire (géographie, économie, droit, relations internationales,

sciences politiques...), les thématiques couvrent un ensemble diversifié de domaines en rapport avec les enjeux de rivalités de pouvoir à l'échelle régionale et au niveau global. Cet ensemble appréhende l'espace aussi bien en tant que cadre (géographie politique), enjeu (géopolitique) qu'en tant que théâtre (géostratégie) ;

- **santé publique** : les recherches regroupées sous cette thématique concernent essentiellement l'application des savoirs divers à l'amélioration de la santé des populations. Elles se rapportent aussi bien à la gestion de la santé qu'aux problèmes de santé communautaire.

## 2. Instances éditoriales

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales comprend trois instances éditoriales, à savoir : le Comité Editorial, le Comité de Rédaction et le Comité Scientifique, tous composés majoritairement de professeurs d'universités congolaises et étrangères et de chercheurs séniors.

<b>Comité Editorial</b>	Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), <i>Editeur responsable</i> Ivon Mingashang, <i>Directeur de publication</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur exécutif</i>
<b>Comité de Rédaction</b>	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>

**Comité Scientifique** Joseph Kazadi Mpiana  
Macaire Munzele  
Adolphe Kilomba Sumaili  
André Luhasa  
José Mangalu Agbada  
José Mvwezolo Bazonzi  
Justin Okana N’siawi Lebun  
Ghislain SJ Tshikendwa Matadi  
André L. Abraham Wufela Yaek’olingo  
Gustave Beya Siku  
Moïse Cifende Kaciko  
Albert Essanga Tonogo  
Dieudonné Kaluba Dibua  
John Poté Wembonyama  
Ivon Mingashang  
Bobo B. Kabungu  
Piaget Mpoto Balebo  
Staline-Fidèle Ndongboni Essambela  
Jean-Pierre Mbwebwa Kalala  
Jean-Paul Segihobe Bigira  
Vicky Elongo Lukulunga  
Alphonse Miema Bongo

### **3. Instructions aux auteurs(eures)**

#### **3.1. Types d’articles**

La RECOSH accepte essentiellement les articles originaux de recherche et les communications scientifiques à l’occasion des colloques de haut niveau, sous réserve du respect des instructions aux auteurs.

#### **3.2. Taille des articles**

Les articles soumis à l’appréciation de la RECOSH ne doivent pas dépasser 10.000 mots (y compris les références et illustrations (tableaux et figures), à l’exception des papiers de recherche où des annexes sta-

tistiques sont nécessaires. Les abréviations sont à éviter tant que faire se peut.

### **3.3. Présentation et contenu des projets d'articles**

En dehors des projets théoriques qui se présentent sous la forme d'un développement discursif reposant sur une bibliographie spécialisée et une méthodologie propre à l'étude envisagée, les articles doivent (i) commencer par une introduction-problématique ; (ii) reprendre une revue de la littérature en lien avec le sujet ; (iii) avoir une section réservée au matériel, au terrain et à la méthodologie ; (iv) présenter les résultats à discuter et (v) déboucher sur une conclusion-perspectives.

#### **La page du titre**

La page du titre doit être séparée du corps de texte. Il est censé contenir les éléments d'identification de l'article et son origine.

Il s'agit des informations ci-après :

- le titre de l'article ;
- les nom et prénom, l'affiliation l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'auteur en charge de la correspondance ;
- les nom et prénom ainsi que l'affiliation (institution, code postal de la ville et le pays) de chacun des co-auteurs éventuels.

La page du titre doit être soumise dans un fichier séparé du résumé et du corps de texte.

#### **Le résumé et mots-clés**

Le résumé doit être bien structuré et suffisamment clair en indiquant brièvement la problématique de l'étude, son objectif, son originalité, la méthode utilisée ainsi qu'un aperçu des résultats. Il est écrit en français et en anglais, sans références bibliographiques ni note *infrapaginale*, et ne doit pas excéder 200 mots. Les abréviations sont à proscrire, dans la mesure du possible.

Les mots clés ont une grande importance, car ils permettent de meilleures références de l'étude dans les différentes bases de données. De préférence, il est recommandé que les mots-clés soient différents de

concepts repris dans le titre, du moins pour la moitié d'entre eux. Le nombre maximum de mots clés est de six. Ils seront placés juste en dessous du résumé.

## **Le corps du texte**

Comme le résumé, le corps du texte (de l'article) doit être saisi en format Word en police 12, Times New Roman, justifié en double interligne et paginé à partir de la première page. Il comporte une introduction (problématique et revue de la littérature, ensemble ou séparées), un développement (matériel et méthodes, résultats et discussion), ainsi qu'une conclusion. Il doit rester anonyme (pas de noms des auteurs) pour éviter tout conflit d'intérêt lors des évaluations. Le style privilégié est impersonnel (éviter le « je » ou le « nous »).

### *Introduction*

L'introduction décrit la problématique et offre un état de l'art de la question abordée (avec des références bibliographiques spécifiques). Elle met l'accent sur l'importance, l'originalité et les objectifs du papier de recherche.

### *Développement*

Le développement de l'article doit être structuré en paragraphes alignés selon différents groupes d'idées. La rédaction de cette partie dépend des disciplines et des approches (terrain ou théorie). Tous ces titres et sous-titres doivent être numérotés.

Voici un exemple :

1. Introduction
2. Revue de la littérature
  - 2.1. *Cadre théorique*
  - 2.2. *Littérature empirique...*

### *Conclusion*

En tant que dernière partie du corps du texte, la conclusion rappelle sommairement les points-clés de l'étude, répond à la question de la re-

cherche, précise les avancées apportées par la réflexion, tout en suggérant une voie d'applicabilité des résultats, et présente des perspectives éventuelles de recherches. Les notes conclusives se voudront succinctes et concises.

#### *Remarques sur les notes infrapaginales et les figures*

Les notes *infrapaginales* (ou de bas de page) sont utilisées pour donner des informations supplémentaires. Elles ne doivent pas être abondantes au point de rivaliser avec le texte sur une page. Si ces notes se réfèrent à un auteur, ce dernier doit être obligatoirement référencé dans la bibliographie. Il est à noter qu'elles ne peuvent contenir de figures ou de tableaux.

Les figures (en format Word – s'il s'agit d'un croquis –, JPG, TIFF ou PDF), graphiques et les tableaux doivent être numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de bonne qualité visuelle et modifiables pour ce qui est des tableaux et des graphiques. Pour chaque illustration, un titre sera placé au-dessus et une source en dessous. Si nécessaire, une légende pourrait être ajoutée avant la source pour permettre de mieux comprendre l'illustration. Le nombre de figures, graphiques et tableaux ne peut dépasser huit dans le corps du texte. Les autres, si jugés extrêmement nécessaires, doivent plutôt être classés en annexe (après la bibliographie), à condition d'avoir été annoncés dans le texte.

### **3.4. Bibliographie**

En ce qui concerne les références bibliographiques, une vérification de cohérence est attendue entre les auteurs repris dans le corps et ceux cités dans la liste à la fin de l'article. Ces références ne peuvent être inférieures à une quinzaine et ne devraient excéder une trentaine.

Quant au format du référencement retenu par la RECOSH, le modèle s'inspire de celui de l'APA, 6<sup>ème</sup> édition, avec de légères adaptations à la langue française. Le tableau ci-après présente globalement les types de sources que l'on peut rencontrer et reprend quelques applications de référencement.

## Définition et but de l'APA

APA signifie *American Psychological Association*.

L'APA a défini les normes à suivre lors du formatage du texte en vue de sa publication. Cet ensemble de règles vise à assurer la clarté et la précision de la communication. Le lecteur trouvera alors que les normes augmenteront la facilité de compréhension tout en veillant à la cohérence appliquée à tous les aspects du matériel écrit.

Type de source	Exemple et observation
Pour un article de journal	<p>Belluck, P. (1999, July 6). Racial gap perplexes educators. <i>Raleigh News</i>, pp. A1, A14.</p> <p>N.B. : Dans les références relatives à un article de journal, il importe de préciser une date complète, avec l'année en premier.</p>
Pour un livre ou un rapport	<p>Senge, P. M. (1990). <i>The fifth discipline: The art and practice of the learning organization</i> (3<sup>ème</sup> ed.). New York : Currency-Doubleday.</p> <p>Marks, P., Salvia, J., et Ysseldyke, J. E. (1995). <i>Assessment</i> (6<sup>ème</sup> éd.). Sweetwater, MA : Houghton-Mifflin.</p> <p>Driver Education Association. (12005). <i>Road rules</i>. New York : Doubleday.</p>
Lorsqu'il s'agit d'un chapitre dans un livre	<p>Magiste, E. R. (1994). Further evidence for the optimal age hypothesis in second language learning. Dans J. Lantolf et A. Labarca (Dir.), <i>Research in second language learning: Focus on the classroom</i> (pp. 51-57). Norwood, NJ : Ablex.</p> <p>Blimling, G. (2003b). The influence of college residence halls on students. Dans J. C. Smart (Dir.), <i>Higher education: Handbook of theory and research</i> (Vol. VI, pp. 248-307). Bronx, New York : Agathon.</p>
Lorsque l'auteur est en même temps l'éditeur	American Automobile Association. (1999). <i>Automobile safety manual</i> . Fairfax, VA : Auteur. [signifie que la publication s'est faite par l'auteur lui-même]
Pour un article dont l'auteur demeure inconnu	Teaching on the web. (1999). <i>Education Today</i> , 33(1), 14-15. Manhattan Institute. (2005). <i>College retention : A growing issue</i> . [En ligne] Disponible via le lien : <a href="http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm">http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm</a> . Récupéré/consulté le 22 janvier 2006, à 11 : 00, heure de Kinshasa.
Pour un article de journal dont l'auteur n'est pas identifié	Newark cuts school budgets. (5 octobre 2005). <i>Wilmington News Journal</i> , pp. A1, A5.
Lorsqu'on se réfère à un document non daté	Slivey, P. (n.d.). <i>Ancient scripts</i> . Retrieved January 25, 2004, [En ligne] Disponible via le lien : <a href="http://www.ed.gov/hist/cite.htm">http://www.ed.gov/hist/cite.htm</a> . Récupéré/consulté le 22 janvier 2016, à 14 : 00, heure de Beijing.

- 
- S'il est question d'articles publiés dans des revues scientifiques
- Marsh, D. A. (2006). Making school reform work: Lessons from successful schools. *Thrust for Educational Leadership*, 25(3), 10-14.
- Bentro, L. R. et Long, N. (1995). Cycle of conflict. *Educational Leadership*, 52(5), 52-56.
- 
- Pour des articles publiés dans des magazines
- Mertaw, M. C. (mars 1999). Making it work. *Parents as Teachers*, 11, 14-17.
- Graham, B. et Forbes, R. (17 avril 2005). Curriculum reform : A necessary evil? *Education Week*, 42, 29-35.
- 
- Lorsqu'il s'agit d'un papier de recherche présenté à l'occasion d'une conférence ou d'un colloque
- Wilson, J. D. (avril 1999). *Teaching children to want to read*. Paper presented at the annual meeting of the National Association for Literacy, Las Vegas, NV.
- 
- Pour les textes puisés sur la toile (internet)
- Hyde, R. et Park, B. (22 mai 1995). Best of their abilities. *Education Week on the Web*, 14. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.edweek.org/ew/14.htm>. Récupéré/consulté le 22 mars 2020, à 17 : 21, heure de Basankusu.
- Steege, M. W. (1998, May). School psychology: What a great IDEA! *National Association of School Psychologists Communiqué*, 26. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.nasponline.org/publications/cq/cq267posbehsup.aspx>. Récupéré/consulté le 05 avril 2022, à 06 : 17, heure de Paris.
- Williams, P. F. (1991). *Position paper on supported inclusive education*. [En ligne] Disponible via le lien : [http://www.arcnj.org/html/inclusive\\_ed.html](http://www.arcnj.org/html/inclusive_ed.html). Récupéré/consulté le 18 février 2015, à 11 : 00, heure de Goma.
- British Toy and Hobby Association. (2000, July 27). No time for child's play [Press release]. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.btha.co.uk/pr/pr270700.html>. Récupéré/consulté le 23 décembre 2022, à 09 : 45, heure de Popokabaka.
- 
- Pour des informations tirées d'une base de données
- Biswalo, P. (2001). The systems approach as a catalyst for creating an effective learning environment for adults in part-time and distance learning. *Convergence*, 34(1), 53-66. Récupéré/consulté le 20 mai 2004, de H. W. Wilson Web database.
- Ensari, N. et Miller, N. (1998). Effect of affective reactions on preferences for crossed categorization discussion partners. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75, 1503-1527. Récupéré/consulté le 21 septembre 2002, de FirstSearch database.
- Green, P. et Glover, L. (2001). Distributed learning model. *Advanced Management Journal*, 66(3), 36-43. Récupéré/consulté le 08 août 2012, de ProQuest Direct database.
-



- Pour des dissertations académiques
- Anthony, V. L. (1973). Personality correlates of effectiveness among student assistants in residence halls. Unpublished doctoral dissertation, Oklahoma State University, Stillwater.
- Bell, E. E. (2002). Resident assistant motivations to seek the position: A comparison between generations X and Y. Unpublished master's thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg.
- Conlogue, J. A. (1993). Resident assistant perceptions of their roles and responsibilities. Dissertation Abstracts International, 54 (09), 3275. (UMI No. 9406339)
- 

Dans la mesure où le papier de recherche a bénéficié de la contribution de plus de deux auteurs et/ou d'un financement pour la réalisation de l'étude présentée, il importera après la conclusion, de réserver quelques lignes, successivement aux remerciements, aux apports des co-auteurs, au respect des normes (s'il s'agit d'une recherche de terrain ou de laboratoire faisant intervenir des êtres vivants), et au conflit d'intérêt, à raison d'un paragraphe par point.

### **3.5. Procédure de soumission et d'évaluation**

L'auteur (principal) du projet d'article l'envoie au Comité de Rédaction, par voie électronique, aux adresses électroniques de la revue, en l'occurrence : [recosh.creshrdc@gmail.com](mailto:recosh.creshrdc@gmail.com) et [recosh@cresh-rdc.org](mailto:recosh@cresh-rdc.org). Après un premier avis du Comité de Rédaction, y compris la vérification des risques de plagiat dont aucune forme n'est tolérée, le tapuscrit est soumis à une procédure d'évaluation en double aveugle par des experts indépendants, *Ph.D.* et spécialistes des sujets développés.

Après l'évaluation, l'éditeur associé transmet les commentaires des évaluateurs auprès du Rédacteur en chef adjoint. Ce dernier propose la décision de l'acceptation, de la nécessité de la révision ou du rejet du projet de papier de recherche au Rédacteur en chef. Celui-ci décidera en dernier ressort et transmettra l'information à l'auteur (principal). La durée entre la première soumission et la première décision est de six semaines au plus.

### **Critères d'évaluation**

Les articles sont évalués selon la fiche d'évaluation à remettre aux évaluateurs par le Comité de Rédaction. L'évaluation est basée sur plu-

sieurs critères, notamment : la pertinence de la recherche, l'originalité de la démarche, la structure de l'article, le style de rédaction, la qualité visuelle des figures et l'importance des références bibliographiques.

## FICHE D’EVALUATION DU PROJET D’ARTICLE<sup>1</sup>

Référence du projet :

Titre de l’étude :

.....  
.....  
.....

1. Formulation du titre (clarté, précision et rapprochement avec le contenu).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

Formulation suggérée :

.....  
.....  
.....

2. Pertinence (et cohérence avec la thématique retenue pour l’édition en cours<sup>2</sup>) et originalité.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

1 Les notes sont classées de A à D, selon que la qualité du travail est jugée excellente, très bonne, moyenne ou non appréciée.  
2 Uniquement pour les numéros thématiques.

3. Appréciation du cadre théorique (appropriée à la thématique, riche et nuancée).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

4. Evaluation de la méthodologie (claire, pertinente et en cohérence avec le cadre théorique).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

5. Qualité de la discussion des résultats.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

6. Qualité de la rédaction (vocabulaire, grammaire, syntaxe, qualité visuelle des figures...).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

### 7. Equilibre et fil conducteur du plan.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

### 8. Importance, pertinence et présentation des références bibliographiques

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

### 9. Evaluation globale (projet accepté tel quel, accepté moyennant de légères modifications, accepté moyennant des modifications de fond, rejeté).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

Remarques :

.....  
.....  
.....

### 10. Avis final et autres commentaires (à destination de l'auteur(e)).

.....  
.....  
.....

Nom de l'évaluateur :

Qualité :

Coordonnées :

Signature :

## ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S A PRODUIRE UN TRAVAIL DE QUALITE

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH), publiée par le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), poursuit l'ambition d'être le fer de lance de l'activité scientifique (au sein du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique) de la RDC et de la sous-région. Pour ce faire, il importe que les articles qui y sont publiés soient crédibles et à l'abri de toute attaque liée à une quelconque propriété intellectuelle. Dès lors, le Centre trouve nécessaire de communiquer aux auteurs(es) les grandes lignes de l'engagement attendu de chacun(e) d'eux(elles).

### De l'objet et de la signature de l'Acte d'engagement

La signature de l'Acte d'engagement de l'auteur(e) est l'une des conditions d'acceptation d'un projet d'article à la RECOSH. Largement inspiré de la pratique des revues du Grenier des savoirs<sup>3</sup>, il présente l'essentiel des valeurs et des politiques éditoriales de la revue au cœur desquelles se trouve le partage du savoir et le débat pluriel centré sur les questions contemporaines transversales, afin de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En apposant sa signature au bas de l'Acte d'engagement, chaque auteur(e) affirme en avoir lu attentivement les dispositions et les accepte dans leur intégralité.

### Du compendium

L'Acte d'engagement de l'auteur(e) (i) s'appesantit sur les modalités de soumission des projets, (ii) insiste sur l'absence de plagiat et la qualité du référencement bibliographique, (iii) présente la procédure d'évaluation et (iv) aborde la gestion des droits.

### De la soumission des projets

1. La soumission d'un projet se fait par l'envoi d'un courriel au Comité de Rédaction de la revue.
2. Les auteur(e)s s'engagent à utiliser, pour leurs textes respectifs,

3 <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/manuelgrenier/chapter/engagement-des-auteurs-et-des-autrices/>.

le format proposé par le Comité de rédaction, pour un maximum de célérité dans la mise en forme finale.

3. Les auteur(e)s s'engagent à recourir à une écriture inclusive qui assure une visibilité symbolique égale aux femmes et aux hommes.
4. La publication d'un développement réflexif dans la RECOSH est totalement gratuite et ne peut être conditionnée par un quelconque paiement, y compris au titre de participation aux frais d'impression.

### **Du référencement bibliographique**

1. La soumission d'un projet d'article suppose que l'on en est l'auteur(e). En cas d'un article collectif, la contribution de chaque auteur doit être évaluable. Tout projet reprenant le nom d'un auteur par complaisance ou par fraude sera automatiquement retiré de la RECOSH et le responsable perdra le droit de soumettre un prochain article à la revue durant une période minimale de trois (3) ans.
2. Tout projet d'article ne doit comporter aucun passage plagié d'un autre texte. Pour s'en assurer, chaque article sera soumis à un logiciel anti-plagiat. Dans le cas où ce dernier révélait du plagiat avéré, l'article sera purement et simplement retiré du projet de numéro de la revue.
3. Toutes les contributions à la réflexion, à la méthodologie, à la collecte de données et à la rédaction doivent être explicitement reprises et les personnes contactées à cet effet remerciées en spécifiant le rôle de chacune. Les divers outils, notamment informatiques, doivent également être cités.
4. Les auteurs(e)s s'engagent à vérifier soigneusement la bibliographie de leurs textes de façon que les références soient complètes, qu'aucune référence mentionnée dans le corps du texte ne manque dans la liste ad hoc, ni, encore moins, qu'aucune référence mentionnée dans la liste ne soit absente du corps du texte.
5. Les auteur(e)s s'engagent à mentionner une légende explicative et la source de toutes les illustrations contenues dans un projet et à ne reprendre que celles autorisées ou libres de droits.

## De la procédure d'évaluation

1. Tous les projets d'articles réputés recevables en premier ressort (après une vérification du Comité de Rédaction) seront soumis au processus d'évaluation externe par les pairs(es) en double aveugle. Les auteur(e)s acceptent de prendre en compte, dans la version finale du projet, les commentaires issus de l'évaluation et des responsables de la revue.
2. S'il s'agit plutôt d'un texte de type *note de recherche*, il sera évalué de manière interne par le Comité de Rédaction qui pourra, si nécessaire, faire appel à une expertise externe.

## De la gestion des droits

1. Les projets retenus seront disponibles en libre accès, sous licence Creative Commons CC BY-SA ; ce qui signifie que les auteur(e)s en gardent les droits et qu'ils peuvent réutiliser le texte dans d'autres contextes, à condition de citer la source originale et d'utiliser la même licence. Pour en savoir plus : <https://creativecommons.org/licenses/>.
2. Le Comité de rédaction est chargé de générer une version PDF de chaque article retenu à remettre à l'auteur(e) concerné(e) et à poster sur le site internet du CRESH. En outre, la RECOSH archivée à la Bibliothèque Nationale.
3. Pour les projets d'articles rédigés en collaboration, l'auteur(e) principal(e) se charge d'obtenir l'adhésion de ses collègues et demeure le(la) responsable vis-à-vis de la revue.

## De la procédure d'évaluation

En soumettant un tapuscrit au Comité de Rédaction de la RECOSH, tout(e) auteur(e) est considéré(e) comme ayant adhéré à la vision de cet Acte d'engagement et est réputé(e) l'avoir signé.







Publication du Centre de Recherche en Sciences Humaines  
**Les éditions du CRESH**  
Courriel : [editions@cresh-rdc.org](mailto:editions@cresh-rdc.org)/[recosh@cresh-rdc.org](mailto:recosh@cresh-rdc.org)